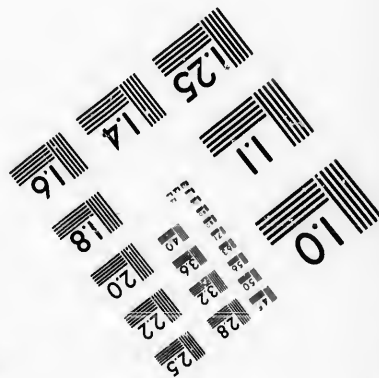
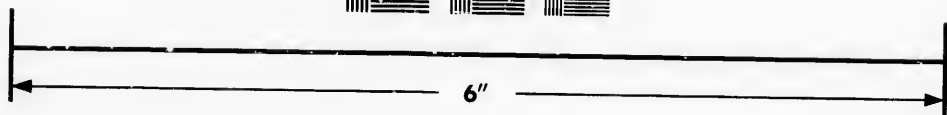
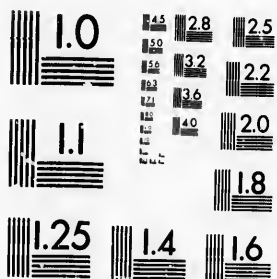


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**



**© 1987**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur  |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées  |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque  | <input type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire  |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit : [714] - 715, 717 - 730 p.  |   |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

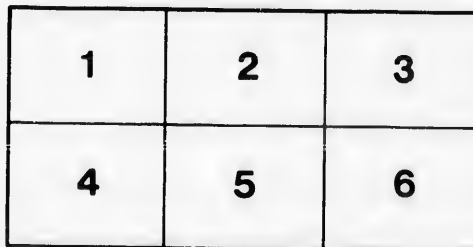
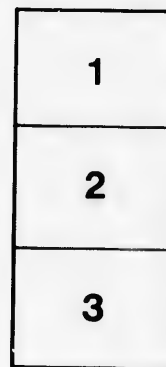
University of British Columbia Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

University of British Columbia Library

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire  
détails  
des du  
modifier  
ger une  
filmage

es

errata  
to

pelure,  
on à

32X

Le bouillonnement 25 août 1842

## LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CANADIENS - FRANÇAIS

---

### I

#### LA FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE

Lorsque, à la fin du siècle dernier, l'Angleterre s'empara du Canada, elle croyait fermement que les 63 000 Français restés sur le territoire de notre ancienne colonie seraient promptement dénationalisés.

Leur indomptable énergie, leur ardent patriotisme, l'inébranlable fermeté de leurs convictions religieuses, réservaient à la Grande-Bretagne une cruelle déception.

Groupés autour de leurs curés dont ils avaient fait leurs chefs politiques, leurs défenseurs contre la tyrannie, ces braves gens résistèrent désespérément à toute tentative d'assimilation.

Dix ans après la conquête, le peuple canadien, en dépit des persécutions et des dragonnades, défendait avec la même opiniâtreté qu'au premier jour sa foi, sa langue, ses usages, et prenait, à l'égard de son impitoyable vainqueur, une attitude de plus en plus menaçante.

Les Anglais finirent par s'effrayer des conséquences que pouvait entraîner une révolte au Canada alors que leurs autres possessions du nouveau monde manifestaient déjà des tendances séparatistes, et, désespérant de triompher par la force de la résistance des Français d'Amérique, ils leur accordèrent, en 1774, divers droits politiques, puis, un peu plus tard, une certaine autonomie.

Malheureusement, ces concessions étaient plus apparentes que réelles, et, pendant de longues années encore, les Canadiens ne devaient pas jouir des bienfaits de la liberté.

Effectivement, l'Angleterre ne respecta pas les nouveaux droits constitutionnels de ses sujets français, et, au mépris de tous ses engagements, elle continua la guerre à outrance qu'elle avait tout d'abord entreprise contre leur nationalité.

secret que, pour plus d'une, nul ne l'a jamais soupçonné. »

A côté de ces dévouements individuels qui sont d'un si grand prix et témoignent de l'existence en France du vrai féminisme à l'Américaine, il ne faut pas oublier qu'il existe aussi à Paris un assez grand nombre d'associations également inconnues. Elles se dissimulent comme les individualités du grand monde, d'abord parce qu'un instinct puissant de modestie les invite à pratiquer en corps la vertu d'humilité, — la chose est assez rare pour qu'on la loue en passant, — et puis parce que ces associations d'apparence purement philanthropique et humanitaire veulent apporter dans les établissements qu'elles visitent, avec le secours matériel, l'assistance morale, et qu'elles perdraient le droit d'entrer dans un hôpital ou dans une prison si elles avouaient qu'elles parleront de Dieu au détenu dans sa cellule de pénitence ou au mourant qui expire sur le lit abandonné de la salle commune.

Nous soulèverons dans une prochaine étude le voile qui recouvre ces mystères consolants en traitant du féminisme en France, et surtout d'un féminisme encore trop ignoré, œuvre de chrétiennes profondément attachées au bien, à la foi, à la justice, à l'Eglise, femmes modestes, ennemies du bruit, qui exercent un véritable apostolat avec désintéressement, sous le regard de Dieu et loin de la curiosité publique.

Nous les indiquons ici pour montrer que la femme française ne se laissera pas surpasser en générosité par la femme américaine.

Vicomtesse D'ADHÉMAR.

Ce  
rager  
tenir  
group  
dimin

Pén  
expos  
M. Lu  
bien c

On  
gouve  
connu  
jamais  
nation

M. I  
plaça  
du Car  
politiqu

Veit  
lique e  
des Ca  
ciales,  
par l'a  
la mis

Ente  
la char  
mervei  
réunit-

L'im  
la Soci  
avec q  
par ses

Les  
tique i  
leur pa

Encor  
dans la  
qu'il ve  
et jeta

On p  
longten  
et, en e  
de rigu

Ce fut sur le terrain de la légalité que, sans se laisser décourager par tant de mauvaise foi, les Canadiens se placèrent pour tenir tête à l'ennemi, mais ils combattaient trop souvent par groupes isolés, sans combiner suffisamment leurs efforts, ce qui diminuait sensiblement leur force de résistance.

Pénétré des dangers auxquels ce défaut d'entente et de cohésion exposait ses compatriotes, un homme d'un grand sens pratique, M. Ludger Duvernay, résolut de les réunir en un seul corps d'armée bien discipliné.

On était alors en 1834, à l'époque où lord Aylmer, l'un des gouverneurs les plus tyranniques que notre ancienne colonie ait connu, multipliait les persécutions contre ses administrés, et jamais le besoin d'une concentration de toutes les forces de la nationalité française ne s'était fait autant sentir qu'à ce moment.

M. Duvernay commença par fonder à Montréal une société qu'il plaça sous la protection tutélaire de saint Jean-Baptiste, patron du Canada, et qui présentait tout à la fois un caractère religieux, politique et humanitaire.

Veiller à la défense des intérêts généraux de la religion catholique et de la nationalité française, promouvoir les intérêts privés des Canadiens en favorisant l'essor de leurs entreprises commerciales, industrielles ou agricoles, secourir ceux d'entre eux frappés par l'adversité, telle était la tâche que la nouvelle Société recevait la mission d'accomplir.

Entourée de la triple auréole de la religion, du patriotisme et de la charité, l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal répondait merveilleusement aux aspirations de la population française, aussi réunit-elle rapidement des milliers d'adhérents.

L'imposante manifestation qui eut lieu le 24 mai 1834, lorsque la Société célébra pour la première fois sa fête patronale, prouva avec quel enthousiasme l'œuvre de M. Duvernay était accueillie par ses concitoyens.

Les Français d'Amérique n'ont pas oublié que le chant patriotique intitulé : *O Canada, mes amours*, qui est si populaire dans leur pays, fut composé à l'occasion de cette fête à jamais mémorable.

Encouragé par ce premier succès, M. Duvernay fonda alors, dans la province de Québec, d'autres sociétés semblables à celle qu'il venait de créer, les mit en rapport les unes avec les autres, et jeta de la sorte les bases d'une alliance nationale.

On pouvait aisément prévoir que les Anglais ne souffriraient pas longtemps l'existence d'une ligue aussi contraire à leurs intérêts, et, en effet, ils ne tardèrent pas à prendre contre elle des mesures de rigueur.

Lord Aylmer fit jeter en prison M. Duvernay, accabla de persécutions les membres des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, et finit par déclarer ces associations dissoutes. Le seul résultat qu'il obtint fut de surexciter le sentiment national des Canadiens-Français et de préparer les esprits aux résolutions extrêmes.

On ne saurait le nier, ces actes de violence contribuèrent puissamment à faire éclater le mouvement insurrectionnel de 1837, que le gouvernement britannique eut beaucoup de peine à maîtriser et qu'il réprima sans pitié.

Des centaines de patriotes montèrent sur l'échafaud, et la province de Québec, dépouillée de toute influence politique, cessa de former une unité administrative pour être rattachée à la partie septentrionale du Canada colonisée par les Anglais.

Réduits à l'impuissance dans les assemblées parlementaires, victimes des manœuvres les plus perfides de la part des irréconciliables ennemis de leur race, les Canadiens, issus de notre sang, auraient peut-être fini par se dénationaliser, s'ils n'avaient puisé dans leur fédération ultérieurement reconstituée, des forces suffisantes pour conserver leur unité.

Effectivement, dès que l'amnistie de 1842 lui eut permis de revenir dans son pays après cinq ans d'exil, M. Duvernay ne perdit pas un instant pour reprendre l'œuvre féconde qu'il avait dû laisser inachevée.

Précisément, à ce moment, le gouvernement britannique, persuadé qu'il avait porté à la nationalité française un coup dont elle ne pourrait jamais se relever, se montrait moins intraitable que par le passé à l'égard d'adversaires qu'il ne redoutait plus.

Dans ces conditions, M. Duvernay parvint à faire tolérer son œuvre, en ayant soin d'en dissimuler le caractère politique sous des apparences purement humanitaires.

Il commença par reconstituer la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, autour de laquelle il groupa quelques autres associations similaires, puis il augmenta progressivement le nombre de ces dernières.

Au bout de quelques années, il avait réussi à établir sans bruit, dans tout le pays, une vaste fédération qui puisait une force incomparable dans le merveilleux accroissement de la population canadienne-française.

Cette fédération était établie sur des bases indestructibles, quand M. Duvernay mourut en 1852, pleuré par tous ses compatriotes et laissant un nom impérissable dans l'histoire de son pays.

Depuis cette époque, l'influence de l'Alliance Saint-Jean-Baptiste n'a cessé de grandir, grâce au dévouement des éminents citoyens

qui l  
prod  
Pa  
le se  
resté  
dès l  
De  
ses d  
invin  
britan  
L'A  
des c  
En  
britan  
c'est-  
nord  
pouv  
La  
langu  
cielles  
cathol  
ment  
En  
procé  
et de  
Nos  
de Qu  
velle,  
actuel  
pratiq  
Cet  
vemen  
plus i  
En  
plus o  
s'y org  
Nou  
sont é  
ricain  
Ains  
large a  
autres  
nation



qui l'ont dirigée, et aussi par suite du développement continu et prodigieux de la population française.

Par une sorte de miracle, sans le secours de l'immigration et par le seul effet de la natalité, les descendants des 63 000 Français, restés dans la province de Québec après la conquête, atteignaient, dès l'année 1866, le chiffre d'un million d'âmes.

De ce petit peuple bien décidé à tout tenter pour la défense de ses droits, l'Association Saint-Jean-Baptiste avait fait une phalange invincible dont l'hostilité compromettait gravement les intérêts britanniques dans la colonie.

L'Angleterre dut aviser, et se décida à faire à ses sujets français des concessions sérieuses.

En 1867, le Parlement de Londres vota « l'acte de l'Amérique britannique », qui érigeait, sous le nom de *Dominion of Canada* c'est-à-dire de Puissance du Canada, les possessions anglaises du nord du nouveau monde en une confédération de sept provinces pourvue d'une large autonomie.

La ville d'Ottawa devint le siège du gouvernement fédéral, les langues française et anglaise furent déclarées l'une et l'autre officielles dans toute l'étendue du Dominion, et l'on accorda aux catholiques des prérogatives particulières à leur religion, notamment en matière d'enseignement public.

Enfin, chacune des provinces de la Confédération devint libre de procéder, comme elle l'entendrait, à son organisation intérieure, et de constituer à sa guise son gouvernement particulier.

Nos anciens compatriotes en profitèrent pour faire de la province de Québec, au point de vue politique et social, une France nouvelle, une France catholique et américaine, qui compte à l'heure actuelle près de 1 500 000 individus appartenant à notre race et pratiquant notre religion nationale.

Cette province est, il est vrai, la seule qui soit presque exclusivement peuplée de Français, mais elle est, après celle d'Ontario, la plus importante de la confédération.

En outre, 500 000 Canadiens-Français, disséminés par groupes plus ou moins considérables dans les autres parties du Dominion, s'y organisent et s'y administrent en toute liberté.

Nous verrons enfin tout à l'heure que nos anciens compatriotes sont établis en très grand nombre dans les États de l'Union américaine limitrophes de leur pays.

Ainsi, depuis 1867, les Canadiens-Français jouissent d'une très large autonomie dans la province de Québec, et possèdent dans les autres parties de la Confédération des prérogatives spéciales à leur nationalité.

On le voit, l'Alliance Saint-Jean-Baptiste pouvait se montrer fière, à juste titre, de ces fructueuses conquêtes qui étaient en grande partie son œuvre.

Toutefois, son rôle était loin d'être terminé, car nos anciens compatriotes ont toujours à compter avec l'hostilité des Canadiens-Anglais qui disposent de la majorité dans les gouvernements particuliers de six provinces, dans le parlement d'Ottawa et le gouvernement fédéral, et écoutent docilement les conseils des loges orangistes, irréconciliables ennemies de notre nationalité et de la religion catholique.

La guerre entreprise en 1885 par le gouvernement fédéral contre les métis du Nord-Ouest, et le conflit scolaire qui s'est plus récemment produit entre catholiques et protestants dans la province du Manitoba, démontrent trop clairement la prépondérance politique des Canadiens-Anglais et leur hostilité persistante contre notre race.

Ces événements ont en même temps prouvé quels inappréciables services l'Alliance Saint-Jean-Baptiste pouvait encore rendre à la cause française.

Quelques lignes suffiront pour renseigner le lecteur à ce sujet.

On sait qu'il existe dans le nord-ouest de l'Amérique britannique une population métisse considérable, née de l'union des trappeurs français avec les filles des Peaux-Rouges.

Ces métis très civilisés, intelligents, instruits, parlant exclusivement notre langue, se montrent très attachés à notre nationalité, et pratiquent avec ferveur la religion catholique.

Or, il y a une douzaine d'années, le gouvernement fédéral les expropria de leurs biens presque sans aucune indemnité, fit vendre aux enchères les terrains où étaient construites leurs habitations, leurs églises, leurs maisons d'école, et livra à des sociétés anglaises de colonisation les héritages ainsi confisqués.

Poussés à bout par tant d'injustice, les métis prirent les armes, et, après une résistance acharnée, furent écrasés par les troupes fédérales commandées par le général Middleton.

Enfin leur chef, Louis Riel, fut pendu comme un vil malfaiteur après un odieux simulacre de procès. C'était un vaillant Français et un grand chrétien, qui mourut en héros pour la plus noble des causes, lâchement sacrifié aux basses vengeances des francs-maçons anglais.

Le traitement barbare infligé aux métis, l'assassinat juridique de Riel, provoquèrent une indicible explosion de colère dans la province de Québec, alors que, par contre, une violente réaction anti-française se manifestait dans les autres parties de la Confédération.

Un mouvement révolutionnaire ayant pour but l'écrasement par

la for  
très r  
compl

Co  
prude  
tourne

Par  
à sa t  
Haut-  
temps  
de Qu

On  
1885,

Vo  
naissa  
et vie

Trè  
liques  
tion,  
sur le

Or,  
Manit  
voulu  
maiso

On  
sures  
minor

Le  
ces a  
cote

La  
tance  
catho  
homm

C'e  
le règ  
contr

On  
sans  
rique  
d'une

En  
certai

la force et le démembrement du Bas-Canada] s'y dessina même très nettement, et l'on put craindre un instant les plus graves complications.

Ce fut l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui, aussi prudente que patriote, évita que les événements ne prissent une tournure plus tragique.

Par leur ferme modération, les hautes [personnalités qui étaient à sa tête surent en imposer aux politiciens fanatiques qui, dans le Haut-Canada, poussaient à la guerre civile, et réussirent en même temps à faire cesser toute agitation dangereuse] dans la province de Québec.

On ne saurait trop souvent rappeler l'immense service rendu, en 1885, par l'Alliance Saint-Jean-Baptiste à la cause française.

Voici maintenant en quoi consistait le conflit scolaire qui prit naissance, il y a quelques années, dans la province du Manitoba et vient seulement de se terminer, du moins provisoirement.

Très libéralement, la Constitution fédérale accorde aux catholiques le droit de posséder, dans toute l'étendue de la Confédération, des écoles communales spéciales à leur culte et entretenues sur les fonds publics.

Or, au mépris de toute légalité, le gouvernement particulier du Manitoba supprima les écoles catholiques de cette province et voulut obliger nos compatriotes à envoyer leurs enfants dans les maisons d'éducation protestantes.

On comprend quelles violentes colères provoquèrent ces mesures, qui portaient une atteinte si profonde aux droits de la minorité française.

Le gouvernement fédéral n'osa mettre franchement un terme à ces actes arbitraires, et termina, il y a quelques mois, cette grave contestation par un compromis qui n'a satisfait personne.

La Fédération Saint-Jean-Baptiste a fait, dans cette circonstance, les plus louables efforts pour sauvegarder les intérêts des catholiques, et a énergiquement agi en leur faveur auprès des hommes politiques qui dirigent les affaires du Dominion.

C'est certainement grâce à elle qu'on n'a pas eu à déplorer, dans le règlement du différend scolaire du Manitoba, une solution trop contraire aux intérêts de la religion.

On peut conclure de ce qui précède, que l'ère des dangers n'est sans doute pas encore close pour les Canadiens-Français de l'Amérique britannique, et que l'avenir pourrait bien leur réserver plus d'une fâcheuse surprise.

En tous cas, quels que puissent être les événements, on peut être certain que l'Association Saint-Jean-Baptiste du Dominion se

montrera toujours digne de la haute mission confiée à son patriotisme, et qu'elle saura vaillamment défendre, en toutes circonstances, les intérêts de la religion catholique et de la nationalité française.

## II

## LA FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS DES ÉTATS-UNIS

Le lecteur vient de voir que, non contents d'avoir reconquis sur l'élément anglo-saxon la province de Québec, et de s'étendre chaque jour davantage dans le Haut-Canada colonisé par les Anglais, nos anciens compatriotes de l'Amérique du Nord ont, en outre, envahi par milliers les territoires des États-Unis limitrophes de leur pays.

Après avoir examiné la condition politique des Français restés sur le sol britannique, occupons-nous de ceux qui ont émigré dans l'Union américaine, où ils sont principalement groupés dans la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire dans le Maine, le Massachusetts, le Rhode-Island, le Connecticut, le New-Hampshire, le Vermont, et dans la partie septentrionale de l'État de New-York.

D'après les plus sérieuses statistiques, on évalue à plus d'un million le nombre de nos anciens compatriotes émigrés aux États-Unis ou nés sur le sol de ce pays de parents émigrés, de telle sorte qu'il existe en ce moment, tant au Dominion que dans l'Union américaine, environ trois millions de Canadiens-Français.

Le premier essai de colonisation tenté dans la grande république par nos congénères du nouveau monde, remonte à l'époque où la guerre de Sécession prit fin.

Momentanément arrêté dans son développement par le cours des événements politiques, le commerce américain reprenait alors un essor considérable, principalement dans les États de l'Est, où de hardis spéculateurs établissaient de nombreuses manufactures, pour remplacer les fabriques détruites ou ruinées dans les contrées du Sud.

Les Canadiens-Français se chargèrent de fournir aux industriels yankees les bras qui leur étaient nécessaires, et, abandonnant la ferme pour l'atelier, passèrent la frontière en nombre considérable.

Depuis cette époque, le mouvement d'émigration, qui prend sa source principale dans les diocèses de Trois-Rivières et de Rimouski, n'a pas discontinué, malgré tous les efforts qu'on a tentés pour l'enrayer.

Il eût porté un coup terrible aux intérêts de notre nationalité dans l'Amérique britannique, si la vitalité de notre race dans le pays n'était telle que la population française du Dominion continue

à s'accroître  
colossalement

Au Québec  
la population  
fertilement

Au Canada  
forme  
rencontre

En France  
Unis, et, d'ailleurs

Ils ont  
ouvriers  
ferme

Sous  
travaux  
américains

se sont  
diens

les au  
de pe  
gion,

Ils  
écoles  
instit

les ob  
que l

Da  
biens  
civil,

les ha  
dotal  
maire

Da  
étroit  
group

appel  
En

viver  
tienn  
voisi  
Ac  
sans

à s'accroître dans des proportions considérables, en dépit des pertes colossales que l'émigration lui fait subir.

A quelle cause faut-il attribuer la désaffection des habitants de la province de Québec pour le sol de leur pays, si connu pour sa fertilité, et leur émigration en masse aux États-Unis?

A une raison bien simple, à la difficulté que les cultivateurs, qui forment la grande majorité de la population française du Canada, y rencontrent pour vendre leurs récoltes.

En effet, par suite du régime protectionniste en honneur aux États-Unis, le marché américain leur est à peu près complètement fermé, et, d'autre part, ils écoulent difficilement leurs produits en Europe.

Ils préfèrent donc gagner au loin de bons salaires comme ouvriers de fabrique, plutôt que de vivre misérablement dans leurs fermes du Canada.

Sobres, laborieux, polis, moins exigeants à tous égards que les travailleurs yankees, ils sont très recherchés par les industriels américains. Mais, loin de rester isolés sur la terre étrangère et de se noyer dans les flots de la population anglo-saxonne les Canadiens-Français émigrés aux États-Unis se groupent les uns avec les autres, forment des centres de population à part, des centaines de petites républiques, et conservent avec un soin jaloux leur religion, leur langue, leurs institutions.

Ils s'organisent par paroisses, possèdent des églises à eux seuls, des écoles particulières, n'acceptent que des prêtres, des médecins, des instituteurs d'origine française, et n'achètent qu'à des compatriotes les objets nécessaires à leur subsistance. Enfin, ils ne lisent guère que les journaux spécialement rédigés pour eux dans notre langue.

Dans chaque paroisse, le curé gère presque sans contrôle les biens de son église, surveille les écoles, rédige les actes de l'état civil, sert d'arbitre dans les différends d'intérêts survenus entre les habitants, cumulant ainsi, en dehors de ses attributions sacerdotales, les fonctions d'inspecteur de l'enseignement primaire, de maire, de juge de paix.

Dans les campagnes, les Canadiens-Français éloignent par leur étroite cohésion les Yankees de leurs villages; dans les villes, ils se groupent dans un seul quartier que les Américains eux-mêmes appellent le quartier français.

En un mot, ils imitent un peu ces fils du Cielste-Empire qui vivent d'une existence à part dans les pays étrangers, et n'entretiennent avec les populations qui les entourent que les rapports de voisinage strictement nécessaires.

Actuellement, les colonies canadiennes des États-Unis, puisant sans cesse de nouvelles forces dans leur propre développement et

dans l'immigration, forment la majorité dans différentes villes manufacturières de l'Union américaine et constituent un dixième de la population des États où elles ont pénétré.

Enfin, les différents centres canadiens de la grande république sont reliés entre eux par une fédération puissante, semblable à celle qui existe dans le Dominion, et dont le but est également de défendre la religion catholique et de maintenir parmi les émigrés la langue et les institutions françaises.

L'initiative de cette fédération fut prise, il y a un quart de siècle, par Ferdinand Gagnon, un des plus vaillants champions de notre race et de notre religion sur la terre d'Amérique.

Animé d'un ardent patriotisme, orateur entraînant, écrivain distingué, Ferdinand Gagnon commença par fonder, en 1872, un grand journal, le *Travailleur de Worcester*, dans lequel il se fit l'éloquent apologiste de l'union fédérative qu'il projetait de créer. Ensuite, quand son idée fut devenue populaire, il entra résolument dans la période d'action.

Partout, à sa voix, les groupes de Canadiens disséminés dans les villes et les campagnes de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New-York, formèrent des sociétés patriotiques établies par paroisses sur le modèle de celles qui fonctionnent au Canada, et placées comme ces dernières sous la protection de saint Jean-Baptiste.

Quand ces sociétés furent suffisamment nombreuses, elles nommèrent un congrès qui établit entre elles les bases d'une association nationale.

Ce congrès décida, notamment, qu'à l'avenir une assemblée générale des délégués des Sociétés Saint-Jean-Baptiste des États-Unis se réunirait périodiquement pour veiller à la défense des droits de la nationalité française trop souvent mis en péril.

Le fait est que les Américains voient d'un très mauvais œil les efforts tentés par les Canadiens pour résister à l'assimilation anglo-saxonne, et combattent le plus possible leurs tendances particularistes.

Ainsi, les gouvernements de plusieurs États font ouvertement la guerre aux émigrés français, et opposent toutes les entraves possibles au développement de leur autonomie.

Dans le Maine, par exemple, des lois antilibérales ont été votées pour forcer les Canadiens à envoyer leurs enfants aux écoles publiques et à y recevoir une éducation exclusivement américaine.

La Fédération s'applique sans relâche à dissiper les injustes préventions des Yankees contre les Français, à faire abroger les lois nuisibles aux intérêts de ces derniers et à prévenir toute mesure nouvelle qui leur serait contraire.

On es-  
tâche d

Paru  
Unis, o  
comme  
depuis

Ils so-  
qu'ils p  
sur le t

Par r  
motifs,  
jamais  
descen  
institut

Les p  
ment le  
d'Amér

à l'éga

Ainsi  
tion d  
nomme  
cherche

anglais  
Enfin,  
et indi

On

Etats-U  
majorit  
les ten  
sans ré

dans l'

C'es

Mgr I  
bien c  
expose  
dans l

plus r

S'il  
plait à  
manière  
possib  
leur la

Préc

On est heureux de constater, que souvent elle réussit dans cette tâche difficile.

Parmi les plus redoutables ennemis des Canadiens des Etats-Unis, on doit compter en première ligne les Irlandais, établis, comme on le sait, en nombre considérable dans le nouveau monde depuis un demi-siècle.

Ils sont d'autant plus à craindre pour nos anciens compatriotes, qu'ils poursuivent contre eux une guerre acharnée tout à la fois sur le terrain politique et sur le terrain religieux.

Par une inexplicable aberration, alors que, pour de si nombreux motifs, ils devraient se montrer les plus fidèles amis des Français, jamais ces fils dégénérés d'O'Connell ne manquent de s'unir aux descendants des anciens colons anglais pour porter atteinte aux institutions canadiennes et nuire à l'enseignement de notre langue.

Les prêtres et les évêques d'origine irlandaise, qui forment l'élément le plus considérable et le plus influent du clergé catholique d'Amérique, se font particulièrement remarquer par leur hostilité à l'égard de notre nationalité.

Ainsi, l'épiscopat irlando-américain s'efforce d'empêcher la création de paroisses françaises, refuse sans motifs plausibles de nommer des prêtres de notre race dans les centres canadiens, et cherche à imposer à nos compatriotes l'usage exclusif de la langue anglaise pour la confession, le catéchisme, la récitation des prières. Enfin, il encourage de toutes ses forces les mariages entre émigrés et indigènes.

On ne saurait oublier que le dernier congrès catholique des Etats-Unis qui eut lieu à Baltimore en 1890, et qui était en grande majorité composé de prêtres irlandais, s'éleva très vivement contre les tendances particularistes des Canadiens, et fit tous ses efforts, sans résultat d'ailleurs, pour déterminer nos compatriotes émigrés dans l'Union américaine à renoncer à leurs conventions nationales.

C'est l'archevêque de Saint-Paul, dans l'Etat de Minnesota, Mgr Ireland, dont le nom seul indique l'origine, c'est ce prélat bien connu en France, où il est venu, il y a quelques années, exposer ses doctrines démocratiques sur le rôle du christianisme dans la société moderne, qui se montre l'un des adversaires les plus résolus de notre nationalité aux Etats-Unis.

S'il est vrai que Mgr Ireland aime les Canadiens, comme on se plaît à le répéter, il faut reconnaître qu'il les affectionne à sa manière, en s'efforçant de les américaniser par tous les moyens possibles. C'est principalement en leur faisant perdre l'usage de leur langue qu'il espère obtenir ce résultat.

Précisément, le *Catholic World Magazine*, de New-York,

organe du clergé irlando-américain, a publié, dans son numéro du mois de mai dernier, un article dans lequel il préconise l'unification des différentes races établies dans l'Amérique du Nord, engage les prêtres et l'épiscopat catholiques à collaborer activement à cette œuvre, et applaudit aux efforts qu'ils ont déjà tentés dans ce sens.

A propos de Mgr Ireland et de la tâche qu'il s'est particulièrement imposée d'américaniser les catholiques n'appartenant pas à la race anglo-saxonne, le *Catholic World Magazine* s'exprime ainsi : « L'archevêque Ireland a accepté cette tâche aussi délicate que nécessaire dans la pleine mesure du devoir d'un citoyen patriote, et n'a pas hésité, pour amener ce résultat, à employer l'influence que lui donne sa position et son autorité dans l'Église. »

L'attitude hostile du clergé irlandais à l'égard des Canadiens émigrés aux Etats-Unis a amené, de la part de ces derniers, non seulement les plus vives protestations, mais encore des actes de rébellion contre l'autorité diocésaine. Ainsi, des prêtres d'origine anglo-saxonne ont été classés des paroisses où ils avaient été nommés, et ces paroisses sont restées longtemps sans desservants.

Les luttes auxquelles l'hostilité de l'épiscopat irlandais donna naissance prirent même, dans certaines localités, notamment à Fall-River, un caractère tellement aigu, qu'elles finirent par jeter le trouble dans le monde catholique d'Amérique.

Dans ce déplorable conflit, l'Association Saint-Jean-Baptiste sut rendre à la cause française un immense service, en assurant la défense des Canadiens en cour de Rome.

Pour arriver à ce résultat, les hommes les plus marquants de la Fédération provoquèrent, sur le terrain religieux, l'alliance des Français avec les catholiques d'origine germanique.

Cette alliance était toute indiquée, parce que les Allemands d'Amérique exercent à Rome une influence considérable qui contre-balance celle du clergé irlandais.

Très puissants dans certains Etats de l'Union américaine, ils sont généralement desservis par des prêtres de même origine qu'eux, possèdent plusieurs évêques de leur nationalité et entendent, eux aussi, conserver leur autonomie religieuse.

Momentanément réunis par des intérêts identiques, Français et Allemands se sont donc tendu la main sur la terre d'Amérique.

Cette alliance n'indique d'ailleurs nullement que nos frères du nouveau monde aient oublié leur origine première, et soient devenus indifférents aux malheurs subis par la France en 1870.

Les Canadiens établis aux Etats-Unis ont conservé, pour leur ancienne mère-patrie, un attachement égal à celui dont leurs congénères du Dominion font preuve à notre égard.



Peut-être n'a-t-on pas oublié qu'il y a deux ans, à Montréal, ces derniers forcèrent, par leur attitude menaçante, le commandant d'un vaisseau de guerre allemand qui, pour l'anniversaire de Sedan, avait fait pavoiser son bâtiment, de cesser sur l'heure toute démonstration blessante pour la France.

Personne parmi nous ne saurait s'étonner de voir les Canadiens des Etats-Unis engagés dans une alliance avec les Allemands, puisque, par suite d'un singulier contraste avec ce qui se passe en Europe, cette alliance est précisément conclue dans l'intérêt de la nationalité française et de la religion catholique.

L'entente fructueuse que nous venons d'indiquer a fortifié la cause de nos compatriotes en cour de Rome, dans la plupart des cas où ils y élevaient des réclamations contre les atteintes portées à leurs usages religieux, inséparables de leurs prérogatives nationales.

Comme on le voit, c'est à leur Association Saint-Jean-Baptiste, c'est aux sages mesures prises par elle pour la défense de leurs intérêts, que les Canadiens des Etats-Unis doivent de ne pas avoir été absorbés et dénationalisés, depuis longtemps déjà, par l'élément anglo-saxon de ce pays.

Ferdinand Gagnon poursuivit, avec une indomptable énergie, jusqu'à sa mort, survenue en 1886, son œuvre admirable, que ses successeurs ont encore développée.

Aujourd'hui, on compte aux Etats-Unis environ quatre cents sociétés Saint-Jean-Baptiste qui sont unies par le lien fédératif le plus solide, et nomment régulièrement des délégués à des conventions qui se tiennent, à date fixe, dans l'une ou l'autre des grandes villes de l'Est américain. Ces sociétés obéissent avec une discipline parfaite aux décisions prises, dans leur intérêt commun, par les conventions qu'elles ont élues.

En présence des résultats féconds obtenus au Canada et aux Etats-Unis par l'Association Saint-Jean-Baptiste établie dans chacun de ces pays, il était facile de comprendre quelle force immense la nationalité française pouvait retirer de l'union de ces deux fédérations.

Nous allons voir que d'éminents patriotes sont parvenus à la réaliser.

### III

#### LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE ET DES ÉTATS-UNIS

Ce fut Ferdinand Gagnon, le fondateur de l'Union nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, qui prit l'initiative d'une alliance

entre tous ses compatriotes du nouveau monde, en soumettant, en 1880, puis en 1884, aux délégués des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Dominion et de l'Union américaine, le projet d'une fédération générale.

Malheureusement, ces délégués ne purent s'entendre, parce que les uns voulaient restreindre, les autres favoriser l'émigration canadienne aux États-Unis, et que personne ne consentait à transiger sur ce point.

Aussi, en présence de difficultés sans cesse renaissantes, les plus ardents partisans de l'alliance commençaient-ils à se décourager, lorsqu'en 1886, l'année même où mourut Ferdinand Gagnon, la Fédération française du Canada choisit comme président l'une des personnalités les plus marquantes de ce pays, M. Adolphe Ouimet, bien connu en Amérique, non seulement comme ardent patriote, mais encore comme littérateur de grand talent.

On lui doit, en effet, un certain nombre d'ouvrages fort intéressants, écrits dans une langue excellente et qui ont obtenu le plus vif succès. Il a, notamment, publié sur la guerre entreprise, en 1885, par les Anglais contre les métis, des pages très documentées dans lesquelles il s'est révélé historien hors ligne.

Dialecticien émérite, orateur éloquent, M. Ouimet était plus à même que tout autre de conclure enfin cette alliance générale des Sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, si ardemment souhaitée par tous les patriotes, mais qui rencontrait tant d'obstacles.

Il prouva que cette lourde tâche n'était pas au-dessus de ses forces. Sans retard, il élabora, avec l'aide d'un comité nommé par les sociétés nationales du Dominion, un projet d'alliance qui donnait, dans la limite du possible, satisfaction aux intérêts les plus opposés, puis il attendit l'occasion de le soumettre à l'approbation des délégués américains.

Justement, sur ces entrefaites, les Canadiens des États-Unis invitèrent la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à prendre part à la grande convention nationale qui devait avoir lieu à Rutland, dans l'État de Vermont, en juin 1886.

Cette invitation fut naturellement acceptée avec empressement, et la Société de Montréal décida que le comité qui avait rédigé le projet d'alliance assisterait en corps à la convention.

Cette assemblée s'ouvrit avec la plus grande solennité, et fut l'occasion d'une imposante manifestation nationale.

En effet, 650 délégués, choisis parmi les citoyens les plus notables de la population franco-américaine, y représentèrent dix États de la grande république et 800 000 de leurs concitoyens.

Le premier soin du congrès fut d'examiner le projet d'alliance

élaboré par le comité de Montréal, et qui offrait un intérêt si exceptionnel pour l'avenir de la race française en Amérique. A l'unanimité, les délégués l'adoptèrent sans changement, tant il correspondait bien aux aspirations de tous les intéressés.

Ainsi, grâce à leur tact et à leur habileté, M. Ouimet et ses collaborateurs réussirent à aplanir les difficultés qui avaient jusqu'alors retardé la conclusion définitive de l'alliance, et paraissaient, à première vue, presque insurmontables.

Ce sera, pour ces éminents patriotes, un éternel honneur et un titre impérissable à la reconnaissance de leurs concitoyens.

La « résolution » votée par le congrès portait que la fédération générale, ainsi créée, prendrait le nom d'*Alliance nationale des Sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique*, et aurait pour but, comme les fédérations particulières du Dominion et des États-Unis, de favoriser l'essor de la nationalité française et de la religion catholique dans le nouveau monde.

A cet effet, elle devait principalement s'appliquer à créer de nouvelles paroisses françaises, à fonder des écoles où l'enseignement serait exclusivement donné dans notre langue, à pourvoir de prêtres, de médecins, d'artisans appartenant à notre race, les centres de population canadienne, à aider les Français dans leurs essais de colonisation dans le Dominion ou aux États-Unis, et, par contre, à leur fournir, le cas échéant, des secours pour revenir au pays natal.

Ainsi se trouvaient aplanies les difficultés relatives à la colonisation et qui avaient, en grande partie, amené l'échec des négociations antérieures.

L'Alliance comprenait trois divisions territoriales : la province de Québec, les autres provinces du Dominion, les États-Unis.

L'administration de chaque division devait appartenir à un bureau élu par les délégués des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, et la direction générale de l'Alliance était confiée à un comité exécutif investi des pouvoirs les plus étendus et nommé par les membres des bureaux divisionnaires.

Enfin, le congrès désignait le 24 juin de chaque année comme jour de fête nationale, et fixait à Montréal le siège de la Fédération.

Telles furent les principales conditions du traité d'union conclu en 1886, et toujours en vigueur.

Depuis cette date, plusieurs autres congrès sont venus consolider l'édifice dont l'assemblée de Rutland avait posé les premières assises.

Ainsi, en 1888, à Nashua dans le New-Hampshire, la 17<sup>e</sup> convention des Canadiens-Français des États-Unis acclama de nouveau

le principe de l'alliance générale, et prit diverses mesures dans le but de hâter son organisation effective.

Dans cette convention figuraient 1100 délégués représentant tout à la fois onze Etats de l'Union américaine, 360 Sociétés nationales et une population française d'un million d'âmes. Parmi ces délégués, on remarquait 90 membres du clergé catholique, 25 propriétaires-rédacteurs de journaux français, et un grand nombre de citoyens occupant de hautes situations.

Enfin, l'importante convention tenue à Chicago, en 1893, a permis de concevoir les plus brillantes espérances sur l'avenir de l'Alliance nationale.

Toutefois, l'organisation de cet immense syndicat est tellement compliquée, qu'il ne fonctionne pas encore aussi régulièrement qu'on pourrait le désirer.

Comment pourrait-on s'en étonner quand on songe que la Fédération englobe des milliers de sociétés, qu'elle étend son action sur toute l'Amérique du Nord et que, sauf dans la province de Québec, les centres de population française sont isolés et souvent séparés les uns des autres par des distances considérables?

En tous cas, l'Alliance existe, et son organisation définitive, son fonctionnement régulier, ne sont plus qu'une question de temps.

Fiers de leur œuvre, les Canadiens de l'Amérique britannique et des Etats-Unis désirent vivement qu'elle soit connue et appréciée en France comme elle mérite de l'être.

« Faites-nous bien connaître en France, écrivait dernièrement à l'auteur de ces pages l'un des plus hauts dignitaires de l'Alliance Saint-Jean-Baptiste. Faites bien connaître notre œuvre à tous les Français, car si notre ancienne mère-patrie voulait bien s'occuper de ce que nous faisons, nous nous sentirions puissamment encouragés, et la réussite complète de notre gigantesque entreprise serait, à nos yeux, tout à fait assurée. Il ne faut pas que le vieux pays se désintéresse de ses fils d'Amérique. »

Que les Canadiens ne conçoivent aucune crainte à cet égard; qu'ils soient bien assurés que le « vieux pays » applaudira toujours avec émotion aux efforts qu'ils font pour conserver leur religion, leur langue, leurs institutions.

La France admire et encourage de ses vœux les plus ardents les vaillants patriotes qui, en créant l'Alliance générale des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, ont groupé trois millions d'hommes autour du même drapeau, du drapeau tricolore qui est, comme le nôtre, celui de tous les Canadiens-Français.

Camille DEROUET.

